

## **Référendum d'initiative partagée**

**La possibilité de se connecter au Centre socioculturel**



**Du 13 juin 2019 au 12 mars 2020, les électeurs français peuvent soutenir la tenue d'un référendum sur la privatisation du groupe ADP (ex-Aéroports de Paris).**

Tout citoyen français inscrit sur la liste électorale peut soutenir cette proposition de loi référendaire. La loi organique prévoit un recueil uniquement sous forme électronique. Il se trouve à cette adresse: <https://www.referendum.interieur.gouv.fr/soutien/etape-1>

Pour ceux qui le souhaitent, des bornes d'accès à internet sont mises à disposition au Centre socioculturel - 11, rue des Arts.

Pour information, les questions posées dans le cadre de la mise en œuvre du référendum d'initiative partagée sont disponibles ici : <https://www.interieur.gouv.fr/.../Referendum-d-initiative-par...>

Pour s'identifier, il suffit de saisir son état-civil tel qu'il figure sur la carte électorale. S'il y a une erreur sur la carte électorale, chacun peut la signaler sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>

### **Infos pratiques pour le public :**

- La possibilité de se connecter sur un ordinateur, gratuitement, au Centre socioculturel pour soutenir ce projet de loi.
  - Centre socioculturel : 11, rue des arts
  - Les postes accessibles au Centre socioculturel ont des horaires spécifiques : du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15.

### **Contact presse :**

Sophie Brault, Médiatrice numérique au Centre socioculturel : 02 31 25 51 61 / [mediationnumerique@ville-ouistreham.fr](mailto:mediationnumerique@ville-ouistreham.fr)